



Avis public

Séances ordinaires de la MRC

Année 2016

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Veillez prendre avis que le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la MRC pour 2016, ces séances se tenant le mercredi et débiteront à 20h00 :

- 13 janvier 2016
- 13 avril 2016
- 13 juillet 2016
- 23 novembre 2016 (budget)
- 10 février 2016
- 11 mai 2016
- 14 septembre 2016
- 14 décembre 2016
- 9 mars 2016
- 8 juin 2016
- 12 octobre 2016

Donné à Saint-Michel, ce 26 novembre 2015.

Nicole Inkel
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière